

Situé dans les locaux de Nelson MANDELA à Lattes, l'Alsh accueille les enfants les **mercredis** et les **vacances scolaires**

Au travers des programmes d'activités élaborés en équipe, et à partir du projet éducatif, l'A.L.S.H de la Commune de Lattes va permettre un environnement et une méthode pédagogique favorisant le développement de l'enfant tout autour de la nature, l'aventure et la découverte de l'environnement.

Les conditions d'accueil

- ⊙ **Le centre accueille les enfants** domiciliés sur la commune ou scolarisés à Lattes de la petite section jusqu'à 12 ans inclus.
- ⊙ **Ils sont répartis en quatre groupes** : deux groupes **maternelles** (Petite Section/Moyenne Section et Grandes Sections) et deux groupes **élémentaires** (CP/CE1 et CE2 à 12 ans). Le **règlement intérieur** et le **projet pédagogique** sont consultables dans le hall d'accueil ainsi que le programme d'activités.

La procédure d'inscription

- 1/ Remplir en ligne le bulletin d'inscription sur votre compte familles.
- 2/ Réception de votre demande et création de votre inscription avec contrôle des pièces à fournir (fiche individuelle de l'enfant, justificatif d'impôts, numéro d'allocataire CAF et justificatif carte Loïssoleil, un justificatif d'assurance extrascolaire à jour et une copie du carnet de vaccination (DTP obligatoire)
- 3/ Le guichet familles valide votre inscription sur votre compte familles et vous informe sur les dates retenues.
- 4/ Facturation et paiement en fin de mois avec la facture ALAE-Restauration.

Renseignements inscriptions :

Bureaux :

Guichet familles - place De Lattre De Tassigny –
34970 LATTES **04-67-99-74-74**

Nous situer

Centre de Loisirs Nelson Mandela :

avenue de Fréjorgues – 34970 LATTES

Milan PRICHYSTAL ou Emilie BONIELLO : **06 15 77 50 56**
centre.loisirs@ville-lattes.fr



La tarification

Tarif journée complète = Total des salaires et assimilés (source caf pro) X11,55%/240 + tarif cantine (en fonction du quotient familial)

Les tarifs s'échelonnent de 5,50 € à 18,10 € sans le repas et sont dégressifs pour les enfants d'une même famille qui fréquentent l'Alsh.

Tarif du mercredi ; 50 % du tarif journée sans le repas

- ⊙ **Les bons CAF** d'aide aux loisirs séjours, CESU, ANCV et CE sont acceptés.
- ⊙ **Le minimum de participation**, toutes déductions faites, correspond au prix du repas.
- ⊙ **Paiement possible en espèces**, chèque, carte bancaire ou prélèvement automatique.

Les horaires

- ⊙ **Les mercredis**, inscription en journée complète ou matinée avec repas ou uniquement l'après-midi.

Accueils :

- De 8h à 9h15 le matin.
- De 13h15 à 13h30 pour les départs du matin avec repas et les arrivées de l'après-midi.
- De 16h45 à 18h30 le soir.

- ⊙ **Les vacances scolaires**, inscription à la journée complète uniquement (repas et goûter fourni) :
- Accueil : 8h/9h15, sortie : 16h45/18h30

